



CHARTRE D'ENGAGEMENT DES PARTICIPANTS À L'OPÉRATION

"La France de Ferme en Ferme[®]"

Je participe aux portes-ouvertes "La France de Ferme en Ferme" dans mon département, dans ce cadre je suis responsable de l'accueil sur ma ferme, et je m'engage :

I. DURANT LA PRÉPARATION DE L'OPÉRATION :

- ➔ à participer **aux journées de formation et de préparation** de l'opération.
- ➔ à participer à l'auto-évaluation de mes pratiques agricoles par rapport à l'agriculture durable (Cf. annexe : "De ferme en ferme et l'agriculture durable").
- ➔ à participer à au moins une demi-journée **d'action de promotion collective** (foire, salon, marché...) si cela est prévu lors des journées de formation / organisation.
- ➔ à participer à titre personnel à la promotion par la diffusion des documents d'information (dépliants...).
- ➔ à réaliser **un fléchage lisible** pour faciliter l'accès à ma ferme et à participer à la mise en place de la signalétique du circuit. Le matériel payant est fourni par l'organisateur.
- ➔ à poser la veille de l'opération, au plus tôt, **les panneaux de signalisation** et à les enlever **au plus tard le lendemain** de l'opération, en respectant les préconisations données pour la pose.
- ➔ à réaliser **un épouvantail** dont le thème reflète mon activité (marque visible de l'opération à destination des visiteurs) qui devra être placé à l'entrée de la ferme.
- ➔ à mettre en valeur **les abords de ma ferme** (rangement, nettoyage, fleurissement etc.).
- ➔ à ne concevoir la **promotion** (jeux, tombola, publicité) de l'opération qu'en tant que **démarche collective** de l'ensemble d'un groupe formé (circuit), et non de manière individuelle et dans le cadre d'un groupe restreint.
- ➔ Etant précisé qu'il est créé par élection de l'ensemble des membres d'un circuit, **un poste de pilote** dont la mission est de coordonner les acteurs de son circuit. Les participants s'engagent à respecter l'autorité et la charge de ce pilote élu par eux en se souvenant que ce poste est bénévole et demande beaucoup de travail et d'investissement au service de la collectivité.

II. LORS DU DÉROULEMENT DE L'OPÉRATION :

- ➔ à ce que les visites, dégustations et animations proposées dans le cadre de l'opération soient gratuites.
- ➔ à ouvrir ma ferme aux visites du samedi matin au dimanche soir, quelles que soient les conditions météorologiques.

- ➔ à mobiliser un certain nombre de personnes pour l'organisation et la gestion de ces journées, mais sans que ces dernières ne soient présentes pour promouvoir une autre ferme que celle visitée. Il est recommandé de signaler toutes les personnes participant à l'organisation de la ferme, afin de faciliter le déplacement des visiteurs (badge, chapeau, tee-shirt...).
- ➔ à aménager une aire de parking provisoire et à prévoir l'accès aux sanitaires pour les visiteurs.
- ➔ à aménager un point d'accueil abrité afin de pouvoir constituer les groupes pour les visites.
- ➔ à offrir une visite commentée des différentes activités de la ferme, les conditions de vie et de travail, les aspects techniques de la production et de la transformation (durée de 15 mn à 1 heure au maximum). Cette visite devra être préparée avec soin. De plus, elle sera obligatoirement menée par le ou la responsable de l'exploitation, ou un spécialiste de la partie.
- ➔ à compter le nombre de visiteurs de ma ferme pendant le week-end (adultes, enfants).
- ➔ à réaliser des panneaux explicatifs du mode d'exploitation (des supports peuvent être prévus tels que vidéo, diapos photos, visuels...), et à afficher mon engagement au cahier des charges de l'opération, et à toute autre charte valorisant les produits et activités de la ferme.
- ➔ à présenter une carte générale de mon circuit sur laquelle est matérialisée la ferme ainsi que toutes celles du circuit.
- ➔ à communiquer au public le portrait de ma ferme selon l'évaluation que j'aurais faite par rapport à l'agriculture durable.
- ➔ à ne proposer des animations sur ma ferme que si elles ont un rapport direct avec les productions et les activités habituelles de ma ferme. En aucun cas, elles ne doivent prendre le pas sur la visite de la ferme, et contribuer à fixer exagérément les visiteurs sur place, afin de laisser ceux-ci évoluer sur les circuits.
- ➔ à être en conformité avec les réglementations en vigueur sur les plans de la sécurité et de l'hygiène et à fournir à l'organisateur une attestation de mon assurance, précisant que je suis couvert pour ma participation à l'opération.

Dégustation

- ➔ à faire **déguster gratuitement** les produits de ma ferme.
- ➔ Pour les fermes qui vendent leurs produits à une coopérative ou à un affineur, et ne peuvent en garantir la traçabilité, la dégustation de ceux-ci est interdite lors de l'opération.
- ➔ Pour les fermes dont les productions ne sont généralement pas comestibles (plantes, mohairs, etc.), une promotion gratuite liée au produit devra être réalisée.
- ➔ Enfin, pour les fermes produisant des services (fermes équestres, gîtes, etc.), un avant-goût des services devra être proposé gratuitement (atelier de démonstration, balade...).

Vente

- ➔ à proposer à la vente les produits ou services issus de ma ferme (Cf. article 3), à l'exception de tout autre produit, sauf cas précisé dans l'article 3 du cahier des charges. De ce fait, la vente de boissons au verre (type buvette) n'est pas permise si celles-ci ne sont pas produites par la ferme.

- ➡ Pour les fermes qui vendent leurs produits à une coopérative ou à un affineur, et ne peuvent en garantir la traçabilité, la vente de ceux-ci est interdite lors de l'opération, sauf pour les coopératives de compétences locales.

❗ Les marchés à la ferme sont interdits, car incompatibles avec cette opération de promotion !

III. APRÈS L'OPÉRATION :

- ➡ à communiquer les résultats chiffrés du week-end à l'organisateur dès le lendemain de l'opération.
- ➡ à continuer le processus d'évaluation et d'évolution de mes pratiques agricoles par rapport à l'agriculture durable, en lien avec l'organisateur.
- ➡ à participer à toute réunion de bilan de l'opération afin de la conclure utilement et de permettre ainsi une meilleure réussite de l'opération suivante.



Tous ces points feront l'objet d'un suivi lors de la préparation et de la réalisation de "La France de Ferme en Ferme®" qui pourra conditionner l'acceptation d'une future candidature.



Je soussigné, _____, déclare avoir pris connaissance du cahier des charges 2026 de "La France de Ferme en Ferme®" et d'en respecter toutes les clauses.

Le :

Signature :



CHARTRE D'ENGAGEMENT DES PARTICIPANTS À L'OPÉRATION

"La France de Ferme en Ferme"[®]

Je participe aux portes-ouvertes "La France de Ferme en Ferme" dans mon département, dans ce cadre je suis responsable de l'accueil sur ma ferme, et je m'engage :

I. DURANT LA PREPARATION DE L'OPÉRATION :

- ➔ à participer **aux journées de formation et de préparation** de l'opération.
- ➔ à participer à l'auto-évaluation de mes pratiques agricoles par rapport à l'agriculture durable (Cf. annexe : "De ferme en ferme et l'agriculture durable").
- ➔ à participer à au moins une demi-journée **d'action de promotion collective** (foire, salon, marché...) si cela est prévu lors des journées de formation / organisation.
- ➔ à participer à titre personnel à la promotion par la diffusion des documents d'information (dépliants...).
- ➔ à réaliser **un fléchage lisible** pour faciliter l'accès à ma ferme et à participer à la mise en place de la signalétique du circuit. Le matériel payant est fourni par l'organisateur.
- ➔ à poser la veille de l'opération, au plus tôt, **les panneaux de signalisation** et à les enlever **au plus tard le lendemain** de l'opération, en respectant les préconisations données pour la pose.
- ➔ à réaliser **un épouvantail** dont le thème reflète mon activité (marque visible de l'opération à destination des visiteurs) qui devra être placé à l'entrée de la ferme.
- ➔ à mettre en valeur **les abords de ma ferme** (rangement, nettoyage, fleurissement etc.).
- ➔ à ne concevoir la **promotion** (jeux, tombola, publicité) de l'opération qu'en tant que **démarche collective** de l'ensemble d'un groupe formé (circuit), et non de manière individuelle et dans le cadre d'un groupe restreint.
- ➔ Etant précisé qu'il est créé par élection de l'ensemble des membres d'un circuit, **un poste de pilote** dont la mission est de coordonner les acteurs de son circuit. Les participants s'engagent à respecter l'autorité et la charge de ce pilote élu par eux en se souvenant que ce poste est bénévole et demande beaucoup de travail et d'investissement au service de la collectivité.

II. LORS DU DEROULEMENT DE L'OPÉRATION :

- ➔ Les visites, dégustations et animations proposées dans le cadre de l'opération doivent être gratuites.
- ➔ à ouvrir ma ferme aux visites du samedi matin au dimanche soir, quelles que soient les conditions météorologiques.

- ➔ à mobiliser un certain nombre de personnes pour l'organisation et la gestion de ces journées, mais sans que ces dernières ne soient présentes pour promouvoir une autre ferme que celle visitée. Il est recommandé de signaler toutes les personnes participant à l'organisation de la ferme, afin de faciliter le déplacement des visiteurs (badge, chapeau, tee-shirt...).
- ➔ à aménager une aire de parking provisoire et à prévoir l'accès aux sanitaires pour les visiteurs.
- ➔ à aménager un point d'accueil abrité afin de pouvoir constituer les groupes pour les visites.
- ➔ à offrir une visite commentée des différentes activités de la ferme, les conditions de vie et de travail, les aspects techniques de la production et de la transformation (durée de 15 mn à 1 heure au maximum). Cette visite devra être préparée avec soin. De plus, elle sera obligatoirement menée par le ou la responsable de l'exploitation, ou un spécialiste de la partie.
- ➔ à compter le nombre de visiteurs de ma ferme pendant le week-end (adultes, enfants).
- ➔ à réaliser des panneaux explicatifs du mode d'exploitation (des supports peuvent être prévus tels que vidéo, diapos photos, visuels...), et à afficher mon engagement au cahier des charges de l'opération, et à toute autre charte valorisant les produits et activités de la ferme.
- ➔ à présenter une carte générale de mon circuit sur laquelle est matérialisée la ferme ainsi que toutes celles du circuit.
- ➔ à communiquer au public le portrait de ma ferme selon l'évaluation que j'aurais faite par rapport à l'agriculture durable.
- ➔ à ne proposer des animations sur ma ferme que si elles ont un rapport direct avec les productions et les activités habituelles de ma ferme. En aucun cas, elles ne doivent prendre le pas sur la visite de la ferme, et contribuer à fixer exagérément les visiteurs sur place, afin de laisser ceux-ci évoluer sur les circuits.
- ➔ à être en conformité avec les réglementations en vigueur sur les plans de la sécurité et de l'hygiène et à fournir à l'organisateur une attestation de mon assurance, précisant que je suis couvert pour ma participation à l'opération.

Dégustation

- ➔ à faire **déguster gratuitement** les produits de ma ferme.
- ➔ Pour les fermes qui vendent leurs produits à une coopérative ou à un affineur, et ne peuvent en garantir la traçabilité, la dégustation de ceux-ci est interdite lors de l'opération.
- ➔ Pour les fermes dont les productions ne sont généralement pas comestibles (plantes, mohairs, etc.), une promotion gratuite liée au produit devra être réalisée.
- ➔ Enfin, pour les fermes produisant des services (fermes équestres, gîtes, etc.), un avant-goût des services devra être proposé gratuitement (atelier de démonstration, balade...).

Vente

- ➔ à proposer à la vente les produits ou services issus de ma ferme (Cf. article 3), à l'exception de tout autre produit, sauf cas précisé dans l'article 3 du cahier des charges.
- ➔ Pour les fermes qui vendent leurs produits à une coopérative ou à un affineur, et ne peuvent en garantir la traçabilité, la vente de ceux-ci est interdite lors de l'opération, sauf pour les coopératives de compétences locales.

❗ Les marchés à la ferme sont interdits, car incompatibles avec cette opération de promotion !

III. APRÈS L'OPÉRATION :

- ➡ à communiquer les résultats chiffrés du week-end à l'organisateur dès le lendemain de l'opération.
- ➡ à continuer le processus d'évaluation et d'évolution de mes pratiques agricoles par rapport à l'agriculture durable, en lien avec l'organisateur.
- ➡ à participer à toute réunion de bilan de l'opération afin de la conclure utilement et de permettre ainsi une meilleure réussite de l'opération suivante.



Tous ces points feront l'objet d'un suivi lors de la préparation et de la réalisation de "La France de Ferme en Ferme®" qui pourra conditionner l'acceptation d'une future candidature.



Je soussigné, _____, déclare avoir pris connaissance du cahier des charges 2026 de "La France de Ferme en Ferme®" et d'en respecter toutes les clauses.

Le :

Signature :